

## DEMANDE D'AIDE FINANCIERE MA RENOVATION ECONOMIE EN ENERGIE

La commune de Monthey constitue un fonds financier destiné à favoriser l'utilisation rationnelle de l'énergie, le recours aux énergies renouvelables, la promotion des économies d'énergies et de la biodiversité sur le territoire communal. Monthey Energies SA gère les aspects opérationnels et est compétent pour décider de l'octroi ou non des subventions.

### Requérant·e (propriétaire)

Société : .....

Nom(s), Prénom(s) : .....

Adresse : .....

NPA / Localité : .....

Téléphone : .....

Adresse e-mail : .....

### Versement de l'aide financière

Titulaire du compte : .....

Nom de la banque ou CCP : .....

N° compte ou IBAN : .....

### Informations liées au bâtiment

Type de bâtiment : .....

Adresse : .....

NPA / Localité : .....

Année de construction : .....

### Société mandatée pour l'étude ou les travaux :

.....

.....

### Subventions concernées

- Audit énergétique CECB+ → Montant du CECB+ (HT) : .....CHF
- Panneaux photovoltaïques → Puissance de l'installation : .....kWc
- Remplacement de fenêtres → Valeur Ug des fenêtres : .....W/m<sup>2</sup>K
- Protections solaires → Valeur g : .....g

### Client Monthey Energies SA

Monthey Energies SA me fournit l'électricité : oui  non

**Lieu et date** : ..... **Signature** : .....

Le/la requérant·e certifie que les données sont exactes. En signant le présent formulaire, le/la requérant·e accepte les conditions figurant dans la directive relative à l'utilisation du fonds communal ainsi que son annexe consultables sur le site web : [www.monthey.ch/durabilite](http://www.monthey.ch/durabilite).

Objet subventionné	Montant	Documents à fournir
<b>Audit énergétique CECB+</b>	40% du coût de l'établissement d'un CECB+  Max. CHF 2'000.- par étude	Pour la demande <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire de demande</li> <li>• Offre de l'auditeur</li> </ul> Pour le versement <ul style="list-style-type: none"> <li>• Facture acquittée</li> <li>• Rapport complet CECB+</li> </ul>
<b>Installation de panneaux solaires photovoltaïques</b>	CHF 250.-/kWc pour les installations entre 6 et 15 kWc,  CHF 150.-/kWc pour les installations ≤ 5.99 kWc ou > 15kWc  Max. CHF 3'000.- par requérant·e.	Pour la demande <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire de demande</li> <li>• Offre détaillée du fournisseur</li> </ul> Pour le versement <ul style="list-style-type: none"> <li>• Facture acquittée</li> <li>• Certification Pronovo</li> </ul>
<b>Remplacement des fenêtres d'un bâtiment existant</b>	CHF 100.-/m <sup>2</sup> vide de maçonnerie pour du triple vitrage  Max. CHF 3'000.- par requérant·e	Pour la demande <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire de demande</li> <li>• Offre détaillée du fournisseur</li> </ul> Pour le versement <ul style="list-style-type: none"> <li>• Facture acquittée</li> </ul>
<b>Protections solaires</b>	CHF 80.-/m <sup>2</sup>  Max. CHF 4'000.- par requérant·e	Pour la demande <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire de demande</li> <li>• Copie de la demande d'autorisation de construire</li> <li>• Offre détaillée du fournisseur</li> </ul> Pour le versement <ul style="list-style-type: none"> <li>• Facture acquittée</li> </ul>

### Documents pour vous aider :

La liste des experts CECB+ est consultable sur <https://www.cecb.ch/experts/trouver-des-experts/>.

La plateforme [francsenergie.ch](https://francsenergie.ch) vous renseigne sur toutes les subventions existantes.

Le canton du Valais a rédigé un « [Catalogue pour la déduction et la répartition des frais relatifs aux immeubles](#) ».

Suisse Energie a édité un manuel sur « [Comment optimiser la consommation propre de courant solaire](#) »

Les services cantonaux de l'énergie et de l'environnement ont édité un petit guide « [Bien choisir ses fenêtres](#) ».

La station ornithologique suisse a édité un guide et des bons exemples « [les oiseaux, le verre et la lumière dans la construction](#) » afin d'éviter que des oiseaux entrent en collision avec votre vitre.

SuisseEnergie et les services cantonaux ont créé des « [Recommandations pour les maîtres d'ouvrages : éviter les surchauffes estivales](#) ».

Rendez-nous visite sur notre site : <https://www.monthey-energies.ch/>.